

NIS 2 Directive Lead Implementer (certification comprise)

Programme (Mis à jour le 11/12/2024)

Introduction à la directive NIS 2 et lancement de la mise en œuvre de la directive NIS 2

- Objectifs et structure de la formation
- Normes et cadres réglementaires
- Directive NIS 2
- Exigences de la directive NIS 2
- Initiation de la mise en œuvre de la directive NIS 2
- L'organisme et son contexte

Analyse du programme de conformité à la directive NIS 2, de la gestion des actifs et de la gestion des risques

- Gouvernance de la cybersécurité
- Rôles et responsabilités de cybersécurité
- Gestion des actifs
- Gestion des risques

Contrôles de cybersécurité, gestion des incidents et gestion des crises

- Contrôles de cybersécurité
- Sécurité de la chaîne d'approvisionnement
- Gestion des incidents
- Gestion des crises

Communication, tests, surveillance et amélioration continue de la cybersécurité

- Continuité d'activité
- Sensibilisation et formation
- Communication
- Tests en cybersécurité
- Audit interne
- Mesurer, surveiller et rendre compte des performances et des indicateurs
- Amélioration continue
- Clôture de la formation

Examen de certification

- L'examen « PECB Certified NIS 2 Directive Lead Implementer » répond aux exigences du Programme d'examen et de certification :
 - Domaine 1 : Concepts fondamentaux et définitions de la directive NIS 2
 - Domaine 2 : Planification de la mise en œuvre des exigences de la directive NIS 2
 - Domaine 3 : Rôles et responsabilités en matière de cybersécurité et gestion des risques
 - Domaine 4 : Contrôles de cybersécurité, gestion des incidents et gestion des crises
 - Domaine 5 : Communication et sensibilisation
 - Domaine 6 : Test et surveillance

Référence

THIS3336

Durée

5 jours / 35 heures

Prix HT / stagiaire

3730€

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les concepts fondamentaux de la directive NIS 2 et ses exigences
- Acquérir une compréhension approfondie des principes, stratégies, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre et à la gestion efficace d'un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.
- Apprendre à interpréter et à mettre en œuvre les exigences de la directive NIS 2 dans le contexte spécifique d'un organisme.
- Initier et planifier la mise en œuvre des exigences de la directive NIS 2, en utilisant la méthodologie de PECB et d'autres bonnes pratiques.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour soutenir un organisme à planifier, mettre en œuvre, gérer, surveiller et maintenir efficacement un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.

Niveau requis

Public concerné

- RSSI
- DSI – CTO – DPO
- Juriste
- Toute personne souhaitant découvrir la Directive NIS2

Formateur

Les formateurs intervenants pour Themanis sont qualifiés par notre Responsable Technique Olivier Astre pour les formations informatiques et bureautiques et par Didier Payen pour les formations management.

Conditions d'accès à la formation

Délai : 3 mois à 1 semaine avant le démarrage de la formation dans la limite des effectifs indiqués

Moyens pédagogiques et techniques

Salles de formation (les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter) équipée d'un ordinateur de dernière génération par stagiaire, réseau haut débit et vidéo-projection UHD

Documents supports de formation projetés
Apports théoriques, étude de cas concrets et exercices